



DEUST - Préparateur technicien en pharmacie



Le DEUST de préparateur technicien en pharmacie est une formation universitaire sélective par alternance. Elle succède au brevet professionnel de préparateur en pharmacie et permet de travailler en pharmacies d'officine.



Composante

Faculté de pharmacie

2 avenue du Professeur Léon Bernard

35043 Rennes

<https://pharma.univ-rennes.fr/>

LIBELLÉ RÉGLEMENTAIRE

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) - Préparateur technicien en pharmacie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel

CODE RNCP

35719 (échéance : 30-06-2026)

RÉGIME D'INSCRIPTION

Alternance

Le DEUST de préparateur technicien en pharmacie, est une formation universitaire sélective par alternance reconnue de niveau 5 (bac+2). Créée en 2022, elle succède au brevet professionnel de préparateur en pharmacie et permet de participer à la gestion et à la délivrance de médicaments dans les pharmacies d'officine.



Publics, profils attendus

Cette formation s'adresse particulièrement :

- aux bacheliers issus de **baccalauréats généraux et technologiques à caractère scientifique** (bac avec spécialités scientifiques SVT et/ou physique et/ou chimie et/ou maths) ; bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) ; bac STL (sciences et technologies de laboratoire) ;
- aux personnes en **reconversion ayant un baccalauréat à caractère scientifique** (bac avec spécialités scientifiques SVT et/ou physique et/ou chimie et/ou maths) ; bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) ; bac STL (sciences et technologies de laboratoire) ;
- Aux personnes titulaires d'un **DAEU B** ;

- aux personnes ayant **un baccalauréat étranger à caractère scientifique** (bac général ou technologique avec des spécialités scientifiques SVT et/ou physique et/ou chimie et/ou maths) **avec attestation de comparabilité ENIC-NARIC** : si l'attestation de comparabilité n'est pas fournie, le dossier ne sera pas étudié ;
- aux personnes pouvant attester d'**un niveau académique supérieur au baccalauréat dans des domaines scientifiques et ou de la santé** ;
- pour tous les candidats étrangers, un test de positionnement en français langues étrangères (FLE) sera obligatoire. **Le niveau B2 est requis**. Il convient de remplir les conditions pour pouvoir travailler en France.

Capacités d'accueil en première année : 194 places (Rennes : 48 places | Ploufragan : 50 places | Brest : 50 places | Lorient : 46 places)



Pré-requis et conditions d'accès

- Être éligible à un **contrat d'alternance**
- Obtenir un contrat d'alternance
- Cette formation s'adresse particulièrement :
 - aux bacheliers issus de **baccalauréats généraux et technologiques à caractère scientifique** (bac avec spécialités scientifiques SVT et/ou physique et/ou chimie et/ou maths) ; bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) ; bac STL (sciences et technologies de laboratoire) ;
 - aux bacheliers issus de **baccalauréats (autres que scientifiques) ayant fait une remise à niveau scientifique via le DAEU B**
 - aux personnes en **reconversion ayant un baccalauréat à caractère scientifique** (bac avec spécialités scientifiques SVT et/ou physique et/ou chimie et/ou maths) ; bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) ; bac STL (sciences et technologies de laboratoire) ;
 - aux personnes titulaires d'un **DAEU B** ;
 - aux personnes ayant **un baccalauréat étranger à caractère scientifique** (bac général ou technologique avec des spécialités scientifiques SVT et/ou physique et/ou chimie et/ou maths) **avec attestation de comparabilité ENIC-NARIC** : si l'attestation de comparabilité n'est pas fournie, le dossier ne sera pas étudié ;
 - aux personnes pouvant attester d'**un niveau académique supérieur au baccalauréat dans des domaines scientifiques et ou de la santé** ;
 - pour tous les candidats étrangers, un test de positionnement en français langues étrangères (FLE) sera obligatoire. **Le niveau B2 est requis**. Il convient de remplir les conditions pour pouvoir travailler en France.

Connaissances et compétences attendues

Attendus nationaux

- Disposer d'une bonne maîtrise des compétences attendues en sciences et /ou technologie : sciences de la vie - chimie - physique - mathématiques
- Disposer de compétences de communication dans l'expression orale et écrite en français
- Savoir s'organiser dans le travail personnel et collectif
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
- Savoir développer le contact, savoir être à l'écoute

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Ce critère est essentiel

- **Cursus du second degré** : Résultats de 1re et terminale ou, pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies :
 - Notes (bulletins et épreuves terminales) de physique-chimie, de mathématiques, de biologie, de sciences de la vie et de la terre et des matières ayant trait à la science et à la biologie
 - Notes de langues (anglais)
 - Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation)
 - Épreuves anticipées du baccalauréat - Notes en français (écrit et oral).

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Ce critère est important

- **Méthode de travail** :
 - Méthode de travail et capacité à réussir
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins
 - Fiche avenir, champ « Méthodes de travail » et « Capacité à réussir »
 - Fiche de suivi de réorientation et de reprise d'étude, ou sur les documents fournis par les candidats éligibles au contrat de professionnalisation.

Savoir-être

Ce critère est complémentaire

- Autonomie dans le travail, compétences relationnelles et adaptabilité, implication, capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.

- Appréciations des professeurs de lycées sur les bulletins ou sur les documents fournis par les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle.
- Fiche avenir : champs « Capacité à s'investir » et « autonomie », ou sur les documents fournis par les candidats éligibles au contrat de professionnalisation.

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Ce critère est important

- Motivation. Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale. Expériences en lien avec la formation et/ou le métier.
- Projet de formation motivé et en adéquation avec le cursus. Connaissance du métier et/ou de la formation. Expériences professionnelles ou stages dans le domaine de la santé. Intérêt pour la formation via les moyens de communication disponibles. Parcours scolaire et universitaire.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri- ou extra-scolaires

Ce critère est complémentaire

- Engagement citoyen ou investissement dans une association ou dans un autre cadre. Expérience d'encadrement ou d'animation. Pratiques sportives et culturelles.
- Fiche avenir : champ « engagement citoyen ». Rubrique « Activités et centre d'intérêts ».



Compétences développées

Les diplômé·e·s de la formation sont en mesure de :

BCC1 : Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge

- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription
- Valider la recevabilité des demandes
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande
- Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement

- Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels
- Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement
- Donner des informations, des explications et des recommandations au public
- Choisir des arguments de vente concernant des produits de diététique, cosmétique et hygiène

BCC2 : Travailler en équipe pluri professionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques

- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social
- Participer à la formation technique
- Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique
- Rendre compte des opérations effectuées

BCC3 : Agir en matière de prévention

- Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies
- Donner des informations, des explications et des recommandations au public
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines

BCC4 : Gérer des flux des pharmaceutiques

- Analyser un inventaire pour évaluer les besoins
- Contrôler l'identité et la qualité des matières premières
- Contrôler la qualité du produit préparé
- Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés. Vérifier la conformité d'un étiquetage
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement
- Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organismes payeurs
- Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture
- Décontaminer, désinfecter et stériliser
- Préparer et passer une commande
- Réceptionner et contrôler les livraisons
- Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux

- Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines

BCC5 : Se situer en tant que professionnel de santé

- Développer un raisonnement de professionnel de santé
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences dans le secteur de la santé
- Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé
- Traiter l'information médicale et scientifique
- Identifier le processus de construction, de diffusion, de déconstruction et de valorisation des savoirs en santé
- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social

BCC6 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique



Les plus de la formation

- Formation universitaire de niveau 5 (bac+2).
- Formation disponible dans les 4 départements bretons.
- Insertion professionnelle aisée.

Programme

Année 1 DEUST Préparateur en pharmacie

Semestre 1

- Biologie humaine
 - Physiologie et biologie générales
 - Biochimie
- Sciences du médicament
 - Chimie
 - Pharmacologie et toxicologie médicamenteuse générale
 - Pharmacie galénique
- Prise en charge de patients souffrant de pathologies
 - Méthodes d'études
 - Maladies du tube digestif et de ses annexes
 - Pathologies musculaires et de l'appareil locomoteur
- Entreprise S1

Semestre 1

- Sciences du vivant et règles d'hygiène
 - Microbiologie générale-Hygiène
 - Immunologie
- Accueil du patient et Communication à l'officine
 - Informatique, communication, sources documentaires
 - Anglais
- Bases de la Législation et du Droit
 - Législation du travail
 - Législation pharmaceutique et vétérinaire
- Prise en charge de patients souffrant de pathologies II
 - Maladies de l'appareil respiratoire
 - Maladies de l'appareil urinaire

- Prise en charge de patients souffrant de pathologies III
 - Affections cutanées, dermatologie
- Entreprise S2

Année 2 DEUST Préparateur en pharmacie

Semestre 1

- Prise en charge de patients souffrant de pathologies IV
 - Affections cardiovasculaires
- Gestion de l'officine et qualité
 - Gestion et qualité
 - Anglais
- Dispensation des autres produits de santé 1
 - Dispositifs médicaux
 - Homéopathie
 - Communication
 - Préparations magistrales et officinales
- Prise en charge de patients souffrant de pathologies V
 - Infectiologie et parasitologie
 - Cancers
- Entreprise S3

Semestre 1

- Prise en charge de patients souffrant de pathologies VI
 - Affections des troubles métaboliques et endocrinologie
 - Maladies gynécologiques
- Sciences des végétaux et phytothérapie
 - Pharmacognosie
 - Botanique/Phytothérapie
- Prise en charge de patients souffrant de pathologies VII

- Affections du système nerveux, addictologie
- Affections des organes des sens, l'œil
- Dispensation des autres produits de santé 2
 - Préparations magistrales et officinales
- Entreprise S4

Organisation

Cette formation est accessible par alternance au sein d'une pharmacie d'officine (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation).

Elle est proposée dans chacun des quatre Centres de Formation des Apprentis (CFA) partenaires à Brest (29), Lorient (56), Ploufragan (22) et Rennes (35).



Durée de la formation

La formation se déroule sur 2 ans. Chaque année d'alternance comporte au total :

- 14 semaines/60 jours (420h + périodes d'examens terminaux) en centre de formation
- l'équivalent de 33 semaines en pharmacie d'officine
- 5 semaines de congés payés



Calendrier de la formation

Le rythme d'alternance varie selon le CFA : il est programmé sur un cycle de 3 semaines avec 1 semaine en cours et 2 semaines en entreprise (CFA 22, 29, 56), ou bien sur un cycle d'une semaine de 35 heures avec 19 heures en entreprise et 16 heures (2 jours) en CFA (CFA 35).



Méthodes pédagogiques

Les enseignements comprennent des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Et après ?



Poursuite d'études



Types de métiers

Préparateur-technicien en pharmacie.

Alternance

Contact(s)

Valérie CHAUVE

CFA de la Ville de Lorient

cfa [at] lorient.bzh

Téléphone

02 97 35 31 80

Isabelle OGER

CFA de Ploufragan

isabelle.oger [at] cma-bretagne.fr

Nadège GUELET

CFA35PP

contact [at] cfa35pp.fr

Téléphone

02 30 96 16 87

Laurence GILLES

Référente pédagogique IFAC CCI MBO BREST

laurence.gilles [at] ifac-brest.fr

Katell PORTIER

Assistante administrative et pédagogique

katell.portier [at] univ-rennes.fr